

**BACCALAURÉAT TECHNOLOGIQUE
E5 HISTOIRE-GÉOGRAPHIE**

Série : STAV

Durée : 120 minutes

Matériel(s) et document(s) autorisé(s) : **Aucun**

Le sujet comporte 5 pages

SUJET

PARTIE 1 : GÉOGRAPHIE (8 points)

Les candidats traitent, obligatoirement, cette partie.

LE TERRITOIRE DES ÉTATS-UNIS D'AMÉRIQUE

Questions :

1. Présenter les atouts et les contraintes du territoire des États-Unis. **(2 points)**
2. Identifier les régions dynamiques des États-Unis et leurs principaux atouts. **(2 points)**
3. Expliquer comment les territoires urbains connectent les États-Unis à la mondialisation. **(4 points)**

PARTIE 2 : HISTOIRE (12 points)

Les candidats traitent, au choix, un des deux sujets suivants.

SUJET 1

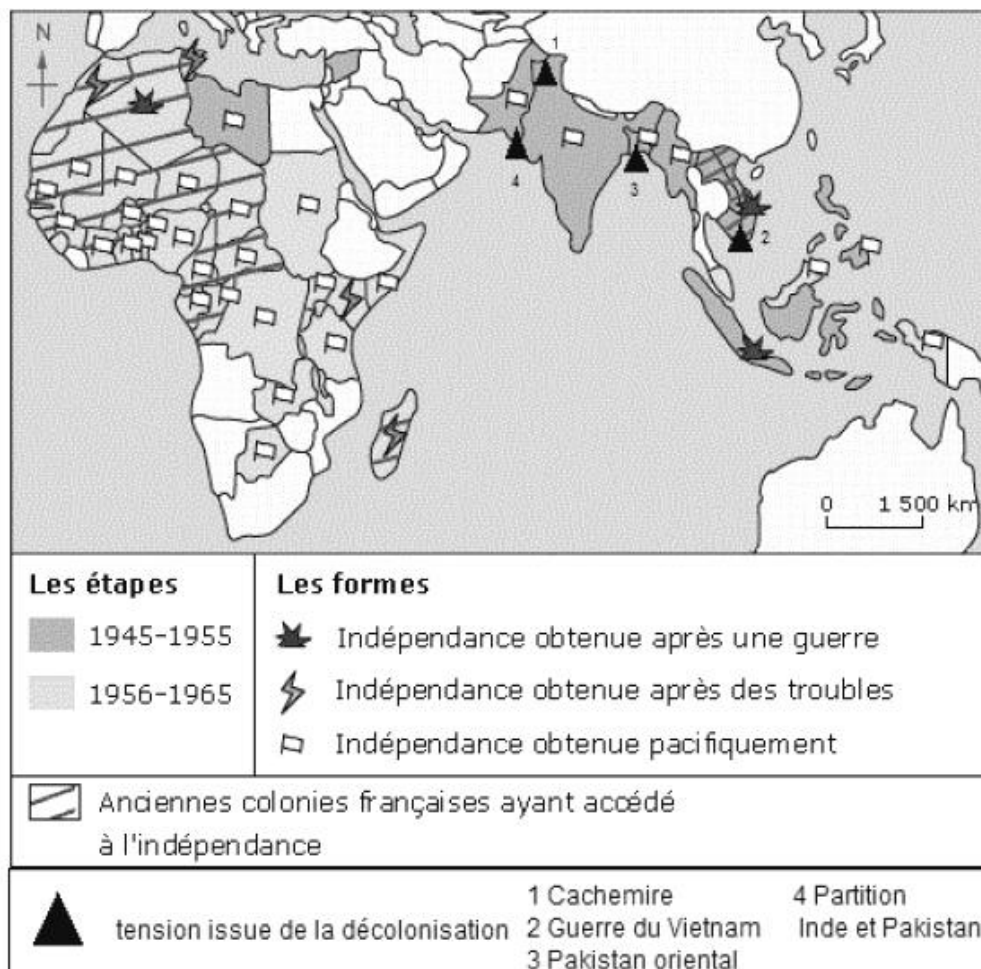
LA DÉCOLONISATION EN ASIE

Questions :

1. Documents 1 et 2 : Montrer pourquoi la décolonisation en Asie a été précoce. (2 points)
2. Documents 1, 2 et 3 : Comparer l'attitude de la France et de la Grande-Bretagne face aux revendications d'indépendance. (2 points)
3. Document 1 : Expliquer une des conséquences liée au processus de décolonisation en Asie. (2 points)
4. À partir des documents et de vos connaissances, caractériser la décolonisation en Asie. (6 points)

DOCUMENT 1

Les étapes et les formes de la décolonisation (1945-1965)



Carte modifiée pour les besoins de l'épreuve

DOCUMENT 2

Vers l'indépendance de l'Inde

Depuis longtemps, la politique des gouvernements britanniques successifs a été de travailler à la réalisation du self-government dans l'Inde. En fonction de cette politique, une responsabilité croissante a été dévolue aux Indiens et, aujourd'hui, l'administration civile et les forces armées indiennes sont dans une large mesure aux mains de fonctionnaires et d'officiers indiens. [...]

Le Premier ministre, dans sa déclaration du 15 mars dernier, appuyé par l'approbation du Parlement et du peuple, a spécifié qu'il appartenait au peuple indien lui-même de choisir son futur statut et sa Constitution, et que le gouvernement pense que le moment est venu de faire passer la responsabilité du gouvernement de l'Inde dans des mains indiennes.

Il est soucieux de transférer ses responsabilités à un gouvernement qui, reposant sur la base solide de l'appui populaire, soit capable de maintenir la paix et d'administrer l'Inde avec justice et efficacité. Il est dès lors essentiel que tous les partis mettent fin à leurs différends pour être prêts à prendre en charge les grandes responsabilités qui lui incomberont l'année prochaine. [...]

S'il apparaissait que la Constitution ne peut être élaborée par une assemblée pleinement représentative avant juin 1948, le gouvernement de Sa Majesté aurait à étudier à qui les pouvoirs du gouvernement central dans l'Inde britannique devraient être transmis, à la date voulue, soit intégralement à un gouvernement central, soit dans certaines régions aux gouvernements provinciaux existants, soit de toute autre façon qui pourrait sembler raisonnable et conforme aux intérêts du peuple indien.

Déclaration du Premier ministre britannique, Clement Attlee,
à la Chambre des Communes, le 20 février 1947.

DOCUMENT 3

Le problème indochinois vu par Pierre Mendès France en 1954

Lorsque, il y a bien longtemps déjà, je préconisais une paix de compromis en Indochine, ce n'était pas par je ne sais quelle préférence pour le renoncement, mais bien parce que je m'efforçais de confronter avec réalisme les exigences d'une guerre poursuivie à 12 000 km de la métropole, nos obligations en Europe, nos obligations en Afrique et les moyens limités dont nous disposions pour y faire face.

Si je conseillais la négociation avec l'adversaire, à laquelle il faut bien venir maintenant dans des conditions combien aggravées, ce n'était pas par absence de fierté, mais parce que j'estimais que nous possédions alors pour traiter avec lui des atouts qui ne pouvaient que s'amenuiser avec le temps et que, plus nous attendrions, plus le Viêtminh tomberait dans la dépendance de Pékin et de Moscou. [...] Entre-temps, logiques avec eux-mêmes, nos gouvernements écartaient toute possibilité de négociations. [...] C'est ainsi que nous avons parcouru la longue route qui, depuis le massacre de Haïphong et le soulèvement de Hanoï, a été marquée par les étapes de Cao Bang et de Lang Son et finalement par le drame de Diên Biên Phủ. [...]. La pression de l'opinion publique a été telle à la fin qu'il a fallu lui céder [...] et c'est l'origine de la conférence de Genève.

Cette conférence, il a toujours été clair qu'elle n'apporterait au mieux la paix en Indochine que moyennant un prix infiniment plus élevé que la négociation bilatérale si nous l'avions acceptée et affrontée à l'heure où nos cartes étaient meilleures.

Discours à l'Assemblée nationale, 9 juin 1954.

SUJET 2

LA Ve RÉPUBLIQUE SOUS DE GAULLE (1956-1969)

Questions :

1. **Document 1** : Expliquer la critique formulée par François Mitterrand. **(2 points)**
2. **Document 2** : Présenter le contexte de politique extérieure dans lequel s'inscrit le lancement du premier sous-marin nucléaire français. **(2 points)**
3. **Document 3** : Identifier quelques aspects de la crise évoquée par le Général de Gaulle. **(2 points)**
4. À partir des documents et de vos connaissances, présenter les principales caractéristiques de la Ve République sous de Gaulle. **(6 points)**

DOCUMENT 1

La République gaullienne vue par François Mitterrand en 1964

Qu'est-ce que la Ve République sinon la possession du pouvoir par un seul homme dont la moindre défaillance est guettée avec une égale attention par ses adversaires et par le clan de ses amis ? Magistrature temporaire ? Monarchie personnelle ? Consulat à vie ? Et qui est-il, lui, de Gaulle ?

Duce, führer, caudillo, conducator, guide ? (...)

J'appelle le régime gaulliste dictature parce que, tout compte fait, c'est à cela qu'il ressemble le plus, parce que c'est vers un renforcement continu du pouvoir personnel qu'inéluctablement il tend (...). Je veux bien que cette dictature s'instaure en dépit de De Gaulle. Je veux bien, par complaisance, appeler ce dictateur d'un nom plus aimable : consul, podestat, roi sans couronne, sans chrême et sans ancêtres. Alors, elle m'apparaît plus redoutable encore.

François Mitterrand, *Le Coup d'État permanent*, Plon, 1964.

DOCUMENT 2

Charles de Gaulle inaugure le premier sous marin nucléaire français en 1967



Le lancement du Redoutable, sous-marin nucléaire lanceur d'engins, le 29 mars 1967 à Cherbourg

DOCUMENT 3

Discours radiodiffusé du Général de Gaulle, le 30 mai 1968

« Françaises, Français,

Étant le détenteur de la légitimité nationale et républicaine, j'ai envisagé, depuis vingt-quatre heures, toutes les éventualités, sans exception, qui me permettraient de la maintenir. J'ai pris mes résolutions. Dans les circonstances présentes, je ne me retirerai pas. J'ai un mandat du peuple, je le remplirai. (...)

Je dissous aujourd'hui l'Assemblée nationale. (...)

Quant aux élections législatives, elles auront lieu dans les délais prévus par la Constitution, à moins qu'on entende bâillonner le peuple français tout entier en l'empêchant de s'exprimer, en même temps qu'on l'empêche de vivre, par les mêmes moyens qu'on empêche les étudiants d'étudier, les enseignants d'enseigner, les travailleurs de travailler. »

Charles de Gaulle, *Discours radiodiffusé*,
le 30 mai 1968.